



*Innovons ensemble pour préserver notre or bleu !*

## Inauguration d'une parcelle d'amandiers irriguée grâce à la réutilisation des eaux usées traitées

Mercredi 10 juillet 2024  
Les Baux-de-Provence

# DOSSIER DE PRESSE

## L'origine du projet

---

Le changement climatique, les sécheresses successives et la rareté de l'eau nous poussent à revoir notre modèle de développement, encore trop aquavore.

Économiser, réduire, réutiliser cette ressource sont des conditions nécessaires pour atteindre l'objectif des Assises de l'Eau de 2019 : réduire de 25 % les prélèvements d'eau en quinze ans.

La réutilisation des eaux usées traitées, encore peu courante en France, est une solution pertinente pour atteindre cet objectif et appliquer les principes de l'économie circulaire. Le Pacte des Assises de l'Eau vise à tripler l'usage de ces eaux d'ici 2025, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour 2030.

La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles s'engage dans ce sens avec un projet de réutilisation des eaux usées traitées (REUT), initié en 2019 dans le cadre de son contrat de transition écologique. Une étude de la Société du Canal de Provence en 2020 a confirmé la faisabilité de ce projet, en particulier pour l'irrigation agricole et les besoins publics locaux.

Ce projet a avancé avec une mission d'assistance en décembre 2020 pour explorer l'usage agricole, notamment autour de certaines stations d'épuration.

L'aboutissement concret de ce travail est une expérimentation sur trois ans qui permettra de valoriser les eaux usées traitées de la station d'épuration de Maussane-Alpilles dans les cultures d'oliviers et d'amandiers de la plaine d'Entreconque. Une rangée d'arbres sur trois sera irriguée par ces eaux traitées sous la surveillance de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Société du canal de Provence et le Centre technique de l'olivier. 60 arbres au total seront ainsi arrosés par un goutte à goutte issu de la REUT.

L'objectif est de vérifier, à l'échelle de la parcelle, que l'utilisation des eaux usées traitées n'impacte pas la qualité des récoltes -huile d'olive et amandes- avant d'étudier plus précisément l'alimentation des 250 hectares de plaine par cette ressource en eau alternative.



## Le calendrier

---

**JUILLET 2019** : Assises de l'Eau organisées par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

**2019** : Lancement d'une première étude de préfiguration de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, en partenariat avec la Société du Canal de Provence.

**MARS 2022** : Nouveaux décrets autorisant de nouveaux usages pour la REUT et simplifiant les procédures.

**AOÛT 2023** : La CCVBA obtient le Label France Expérimentation (dispositif interministériel) pour le projet de REUT Urbaine pour le lavage des quais de déchèteries, des véhicules, des voiries ou l'arrosage des espaces verts (espéré pour l'été 2025).

**14 DÉCEMBRE 2024** : Arrêté ministériel relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts.

**18 DÉCEMBRE 2024** : Arrêté ministériel relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des cultures.

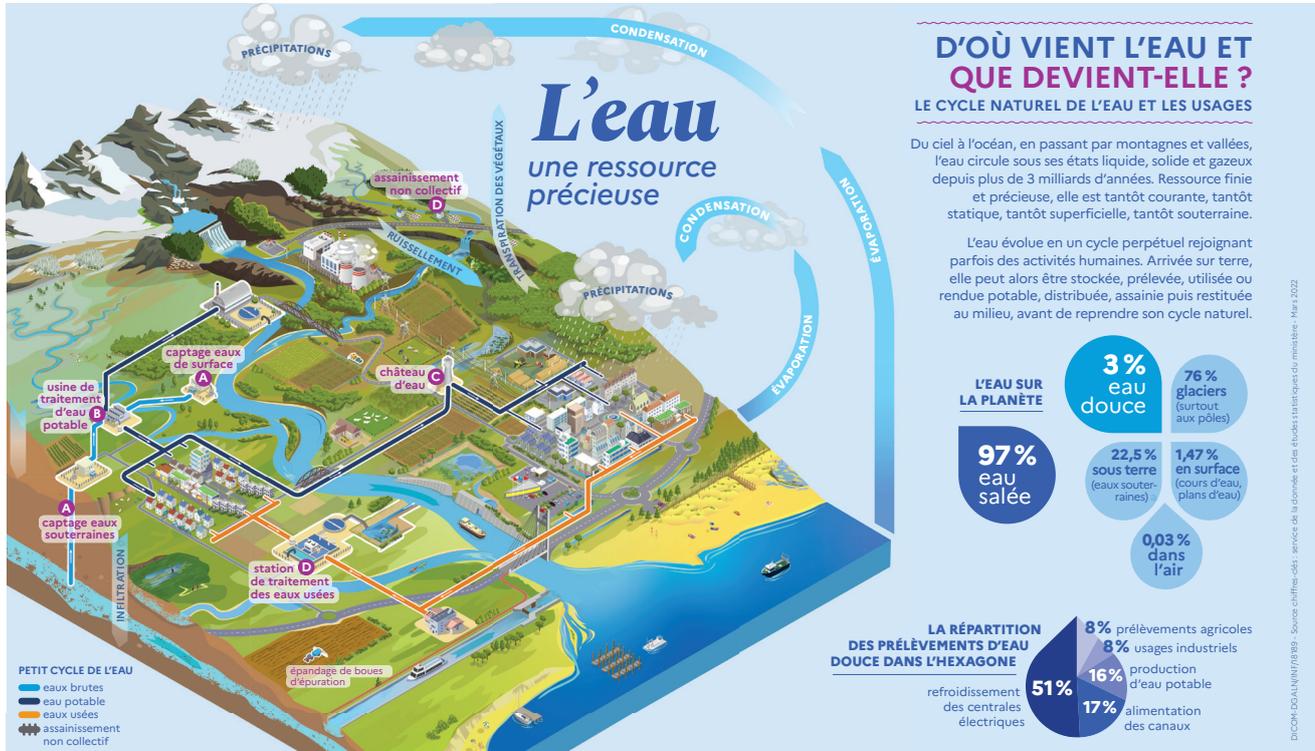
**6 MAI 2024** : Autorisation, par arrêté préfectoral, de l'expérimentation pour l'irrigation de quatre parcelles de 2000 m<sup>2</sup> dans la plaine d'Entreconque, aux Baux-de-Provence. Partenariat avec la Chambre départementale d'agriculture et le Centre technique de l'Olivier.

**MAI 2024** : Démarrage de l'expérimentation. Pendant trois ans, une rangée sur trois sera irriguée par ces eaux usées traitées provenant de la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles (60 arbres au total).

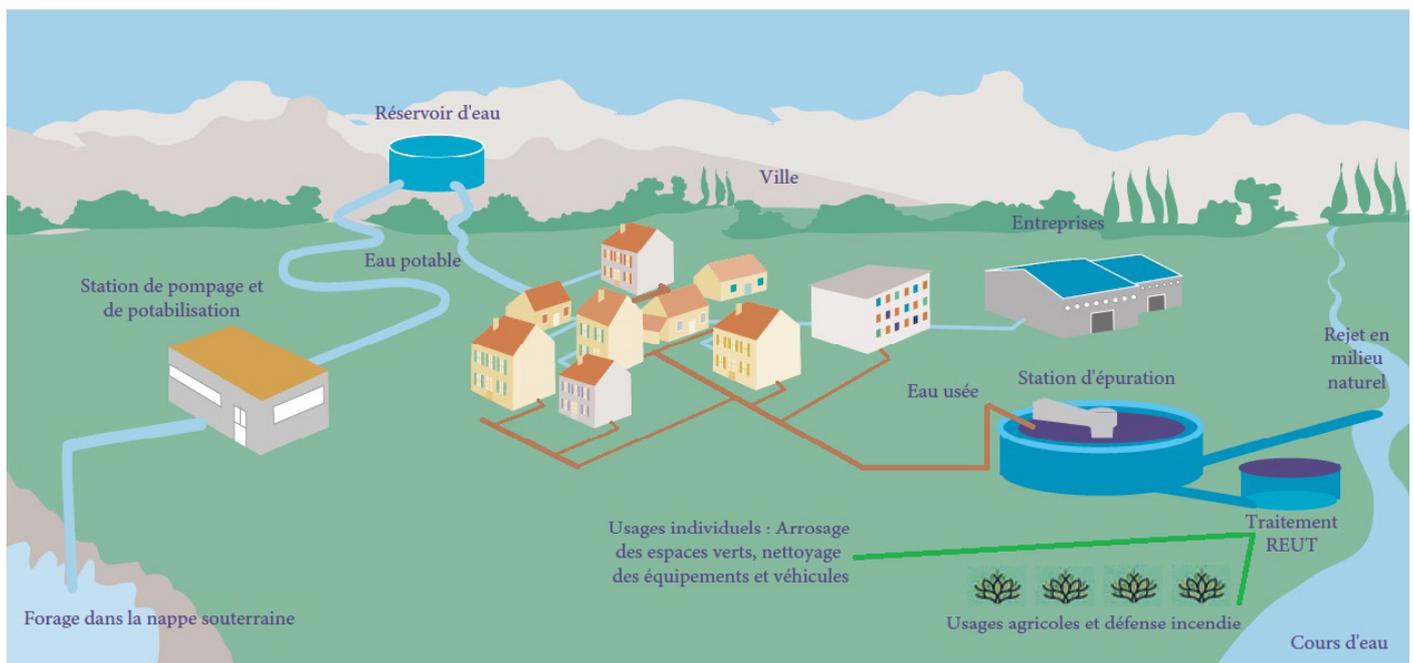
**10 JUILLET 2024** : Inauguration officielle d'une parcelle d'amandiers irriguée grâce à la REUT.



# Le cycle de l'eau



## dans les Alpilles



## La mise en application sur les parcelles

---

60 arbres sur quatre parcelles différentes sont actuellement en phase d'expérimentation, irrigués grâce à la Réutilisation des eaux usées traitées. Durant cette phase d'observation, la qualité de l'eau, des sols et de l'irrigation sera étudiée de près avant d'envisager un déploiement plus large sur les exploitations.

Les fruits issus de ces cultures ne seront pas consommés mais analysés dans le cadre de l'expérimentation.

À terme, sur le territoire de la Communauté de communes, ce sont 250 hectares d'oliviers et d'amandiers qui pourraient bénéficier de cet arrosage.



Parcelles exploitées par Bruno Dunand, en dessous du château des Baux.



Parcelles exploitées par Olivier Roman, à Maussane-les-Alpilles.

Autres parcelles d'expérimentation :

- Emilie Hugues
  - Xavier Alazard
- (voir plan page suivante)



## Les financements



### UN PROJET PARTENARIAL

Total des subventions accordées : 211 260€

Département des Bouches-du-Rhône : 49 296€

Région Provence Alpes-Côte d'Azur : 88 344€

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse : 73 620€

Autofinancement par les trois partenaires : 83 220€

Chambre d'agriculture : 6 380€

Société du Canal de Provence : 10 520€

Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles : 66 320€

**COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 294 480€**

# La presse en parle

10 | PLANÈTE

## Vers la réutilisation des eaux usées dans la vallée des Baux

Oliviculteurs, élus et gestionnaires des canaux veulent irriguer des vergers avec les eaux traitées

**REPORTAGE**  
Les élus de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) ont décidé de réutiliser les eaux usées pour irriguer les vergers de la vallée des Baux. Cette initiative, portée par les élus de la CCVBA, vise à préserver la ressource en eau tout en favorisant l'agriculture durable. Le projet consiste à traiter les eaux usées dans une station d'épuration et à les réutiliser pour irriguer les vergers de la vallée des Baux. Cette initiative est soutenue par les élus de la CCVBA, qui ont décidé de réutiliser les eaux usées pour irriguer les vergers de la vallée des Baux. Cette initiative est soutenue par les élus de la CCVBA, qui ont décidé de réutiliser les eaux usées pour irriguer les vergers de la vallée des Baux. Cette initiative est soutenue par les élus de la CCVBA, qui ont décidé de réutiliser les eaux usées pour irriguer les vergers de la vallée des Baux.



Jean-Benoît Baudouin, élu de la CCVBA, devant les vergers de la vallée des Baux.

« L'eau des vergers doit aller dans les canaux », a déclaré Jean-Benoît Baudouin, élu de la CCVBA. Cette initiative vise à préserver la ressource en eau tout en favorisant l'agriculture durable. Le projet consiste à traiter les eaux usées dans une station d'épuration et à les réutiliser pour irriguer les vergers de la vallée des Baux. Cette initiative est soutenue par les élus de la CCVBA, qui ont décidé de réutiliser les eaux usées pour irriguer les vergers de la vallée des Baux.



Le Monde, 8 novembre 2022

## La Marseillaise

### Des eaux traitées pour irriguer les oliviers des Alpilles

La communauté de communes des Alpilles a obtenu début mai le feu vert de l'État pour réutiliser les eaux usées afin d'irriguer oliviers et amandiers. Une première en France, pour une expérimentation qui doit durer trois ans.



Couvertes par une appellation d'origine protégée, les oliveraies des Alpilles subissent les sécheresses à répétition. PHOTO WIKICOMMONS

Lors des dernières sécheresses, on a frôlé la correctionnelle », rit Jeanne Chénubien, président (PS) de la communauté de communes Vallée de Baux - Alpilles (CCVBA). Au pied du massif, zone touristique par excellence au cœur de la Provence, l'eau devient, année après année, une ressource de plus en plus précieuse. Y compris dans les oliveraies couvertes par une AOP (appellation d'origine protégée). « Avec le dérèglement climatique, les récoltes sont devenues aléatoires, pointe Julien Sat, le responsable adjoint de la régie de l'eau de l'intercommunalité. Les deux ou trois dernières années ne permettaient pas une activité économique. » Alors face à la raréfaction de la ressource, la CCVBA a mis,

La Marseillaise, 24 mai 2024

**ATD 13**  
**COMMUNE INFO**  
Lettre d'information de l'Agence Technique Départementale des Bouches-du-Rhône  
La page des adhérents

### RÉUTILISER LES EAUX USÉES POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE DE LA CCVBA

Dans la plaine d'Étrelle, vaste ensemble de vergers d'oliviers, de vignes et d'amandiers s'étendant sur les communes de la Vallée des Baux de Provence, une expérimentation sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) a été lancée par la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles (CCVBA).

La REUT, portée à l'unanimité par les élus de l'intercommunalité de 30 000 habitants, a pour ambition de permettre de nouveaux usages urbains et agricoles respectueux de la ressource en eau.

ACCENTS DE PROVENCE | DOSSIER 13

« Si le Département dispose d'une expertise salubre pour protéger nos formidables espaces naturels et l'incroyable biodiversité qu'ils abritent, il ne cesse d'innover pour tirer le meilleur de ce que la nature nous offre, notamment en exploitant intelligemment les précieux services qu'elle peut rendre à nos villes. Didier Rousset, Vice-Président du Conseil départemental délégué aux Solutions fondées sur la nature

## DANS LES ALPILLES LA SECONDE VIE DES EAUX USÉES

De tous les projets financés par le Département pour économiser l'eau dans les communes, l'un d'eux figure parmi les plus innovants : la réutilisation des eaux usées traitées à usage agricole dans la plaine d'Étrelle, portée par la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA).

**80 000 m<sup>3</sup>**  
c'est le volume d'eau économisé chaque année grâce à la réutilisation des eaux usées dans les Alpilles.

Ce projet pilote, à ce jour en phase expérimentale, consiste à réutiliser les eaux usées traitées par la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles pour irriguer cinq exploitations agricoles volontaires, soit 250 hectares. Cette solution novatrice devrait permettre de prolonger la chaîne de vie de l'eau, sans avoir à prélever dans les nappes phréatiques. Si ces eaux sont correctement traitées, elles peuvent servir pour les usages urbains, l'industrie ou l'agriculture. Aujourd'hui, la Communauté de communes est en phase de test sur des oliviers et des amandiers.

**DES TESTS SANITAIRES STRICTS**  
Au printemps 2024, ces exploitations seront donc irriguées pour la première fois par les eaux provenant de la station d'épuration, sous l'œil avisé de la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, la Société du canal de Provence et le Centre technique de l'olive. « Pendant 3 saisons, nous nous assurons que cette technique ne présente aucun danger pour la santé humaine. Analyse des sols, de la qualité des fruits, de la croissance des végétaux, nous vérifions que les productions ne sont pas impactées par un élément pathogène », précise Gérard Bérédiz, directeur de la Régie intercommunale de l'eau à la CCVBA.

**UN PROJET AUX MULTIPLES VERTUS**  
Au-delà des économies d'eau considérables, le projet revêt plusieurs objectifs vertueux. Disposer de cette ressource en eau permettrait de reconquérir des espaces agricoles en friches, et donc de remettre en culture des parcelles au pied des Alpilles. Une bonne nouvelle pour l'agriculture locale mais également pour la prévention incendie puisque ces espaces constitueront une barrière naturelle coupe-feu. Avec les paysages emblématiques et ses amandiers en fleurs, cette plaine est également essentielle pour maintenir l'attractivité touristique de ce territoire.

Confiante à l'idée d'obtenir des résultats concluants sur ce projet, la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles vient d'ouvrir la voie à d'autres collectivités.

« En août dernier, ce projet de REUT s'est vu attribuer le label "France Expérimentation" par l'État. C'est une distinction remarquable, elle distingue certains lieux de terrain nécessaires pour accélérer la réalisation de projets innovants.



Accents de Provence, Janvier/février 2024

## laProvence.

Les Alpilles en pointe dans la réutilisation des eaux usées

Par G.L.  
Publié le 20/09/23 à 10:39 - Mis à jour le 20/09/23 à 10:39



Photos de la station d'épuration de SRP de

La communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles vient d'obtenir de l'État le label "France expérimentation" pour ses projets de réutilisation des eaux traitées de ses stations d'épuration.

La Provence, 20 septembre 2023

ATD 13 Commune Info, Novembre 2023

**ATD 13**  
**COMMUNE INFO**  
Lettre d'information de l'Agence Technique Départementale des Bouches-du-Rhône  
La page des adhérents

**RÉUTILISER LES EAUX USÉES POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE DE LA CCVBA**

Dans la plaine d'Étrelle, vaste ensemble de vergers d'oliviers, de vignes et d'amandiers s'étendant sur les communes de la Vallée des Baux de Provence, une expérimentation sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) a été lancée par la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles (CCVBA).

La REUT, portée à l'unanimité par les élus de l'intercommunalité de 30 000 habitants, a pour ambition de permettre de nouveaux usages urbains et agricoles respectueux de la ressource en eau.

« La CCVBA mène une politique forte sur l'adoption de notre territoire à la transition écologique, notamment sur notre compétence eau et assainissement. Nous travaillons autour de trois grands axes sur l'usage de l'eau : 1. Préserver la ressource en eau, pour faire en sorte de limiter, contre la déperdition de l'eau (diminuer les fuites) ; 2. puis sur la réutilisation des eaux usées afin que cette eau en fin de vie puisse être réutilisée.

Au regard du changement climatique et de la sécheresse qui connaît de nombreuses communes et aux restrictions préfectorales qui le sont imposées en matière d'utilisation d'eau pour le nettoyage des routes et des véhicules, l'aménagement d'espaces verts, et pour l'irrigation des vergers et des cultures, la CCVBA s'est allié à l'Agence Technique Départementale des Bouches-du-Rhône (ATD) pour mettre en œuvre un projet de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) avec ses deux projets de REUT.

Depuis 2022, de nouveaux décrets autorisent de nouvelles usages et depuis 2023 les démarches administratives sont allégées. Les autorisations d'utilisation des eaux usées qui seront données aux communes de projet leur permettront, à terme, les investissements nécessaires sur les aménagements complémentaires en sorte de stations d'épuration.

« Pour l'instant, le projet agricole de la CCVBA, co-financé par le Département

## À la télévision aussi

2

Journal télévisé de 20h de France 2, 22 novembre 2022  
"Sécheresse : dans les Alpilles, de l'eau recyclée pour les oliviers"



Journal télévisé le 12-45 de M6, 26 février 2023  
"Des eaux usées pour irriguer les oliviers"

